

PRÉPARATION AUX TESTS
D'ENTRÉE DES BPJEPS
AAN / APT / AF / BNSSA

CONSOLIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL
PRÉPARATION AU MÉTIER D'ÉDUCATEUR SPORTIF
SECOURISME - SAUVETAGE AQUATIQUE

La formation

Lieux :
CREPS de Strasbourg
Piscines de l'Eurométropole
UrbanSoccer

Dates :
du 27 février 2023 au 8 juin 2023

Volume horaire :
312 heures en centre,
105 heures en entreprise

Horaires de la formation
formation du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Effectif : 12 places

Frais pédagogiques : 3 082,56 €

Financement :
PRIC 2023 :
(Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences)

Référence réglementaire
CARIF : GE1119299

Pour vous accompagner dans vos démarches :
prendre contact avec le secrétariat du CREPS,
votre référent Pôle Emploi ou Mission Locale

Les conditions d'inscription

Tests de sélection :
Epreuves physiques : le 1er février 2023
Entretiens d'admission : le 1er février 2023

Date de clôture : mercredi 18 janvier 2023

Inscription en ligne sur le site du CREPS
www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PREPASPORT

Les informations

Réunions d'information au CREPS de Strasbourg :

- mercredi 21 décembre à 10h30
- mercredi 11 janvier à 14h00

Entretiens individuels au CREPS sur rendez-vous :
demande de rendez-vous auprès du secrétariat.

Le cursus

Les différents modules de la formation permettent aux candidats de vérifier et ancrer leur projet professionnel dans la filière sportive, de définir la ou les cibles de formation qualifiante et de se préparer aux étapes pour y accéder. Préparation aux épreuves de sélection de 3 différents BPJEPS (Activités Aquatiques et de la Natation, Activités Physiques pour Tous, Activités de la Forme). La formation comprend des modules permettant de satisfaire aux diplômes du PSE1 et du BNSSA.

Objectifs

L'apprenant doit être capable de :

- Elaborer et construire son projet professionnel.
- Appréhender l'environnement et les rôles des différents acteurs du champ sportif.
- Connaître les missions d'un éducateur sportif et savoir identifier les différents risques liés aux milieux et aux pratiques de chaque discipline.
- Adopter une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse, en ou hors milieu aquatique.

Contenus

- Formation sportive : développement de ses compétences physiques et d'encadrement d'APS.
- Formation aquatique : entraînements en piscine (conseils de préparation, suivi personnalisé)
- Formation au secourisme (PSC1/PSE1) et apprentissage des techniques de sauvetage (BNSSA).
- Découverte de l'environnement professionnel et culture sportive.
- Période d'immersion en entreprise.
- Préparation de son projet professionnel vers le Métier d'Éducateur Sportif.
- Préparation aux tests d'entrée de 3 BPJEPS

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique, travaux dirigés, simulation d'épreuves,
- Individualisation des parcours (AAN, APT, AF)
- Salles de formation du CREPS et piscines de l'Eurométropole.
- Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS, intervenants extérieurs brevetés d'Etat et partenariats.

Modalités d'évaluation

- Présentation du projet professionnel.
- L'observation des aptitudes physiques du candidat à travers sa progression.
- Simulation de tests de sélection du BPJEPS : capacités à communiquer et se présenter oralement, aptitudes rédactionnelles et veille informationnelle active dans le champ du sport.

Public concerné

Demandeurs d'emploi ou jeunes inscrits à une mission locale, âgés de 18 ans minimum :

- avoir une pratique régulière d'un sport à titre individuel ou collectif, dans un cadre de loisir, au sein d'un club sportif, d'une salle de remise en forme
- ou bons nageurs envisageant un projet professionnel dans les métiers de la natation (BNSSA)

Prérequis

- Être médicalement apte, présenter exclusivement le certificat médical spécifique figurant sur le site internet du Creps
- Répondre à l'obligation d'honorabilité
- Satisfaire aux épreuves techniques : Evaluation du niveau d'aptitude à la pratique sportive, le candidat sera observé :

- en activité d'animation sportive collective en sous-groupes,
- sur un test d'endurance en course à pied (400 m à son rythme),
- test d'aptitude à la nage (25m minimum),
- **Profils nageurs BNSSA** : réalisation d'un 200 m en crawl, d'un 50 m (25 m sprint crawl et 25 m brasse) et déplacement en apnée sans distance minimale exigée.

Organisateur

CREPS de Strasbourg en partenariat avec l'Eurométropole, la Région Grand Est et Pôle Emploi.
Département Formation : 4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02
Tél : 03 88 10 47 70 - Mail : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr
www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Hélène NOËL, Coordinatrice au CREPS de Strasbourg

CALENDRIER PREVISIONNEL de la formation CPP : Préparation au métier d'éducateur sportif 2023

Date de début et de fin de la formation
Date et lieu des sélections
Clôture des inscriptions
Documents à renseigner
Convocation envoyée

du 27 février 2023 au 8 juin 2023

le 1er février 2023

le 18 janvier 2023

Inscription en ligne sur le site : www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Une semaine avant la date des tests d'aptitude

fév 2023	mars 2023	avr 2023	mai 2023	juin 2023
mer 1	mer 1	sam 1	lun 1	jeu 1
jeu 2	jeu 2	dim 2	mar 7	ven 2
ven 3	ven 3	lun 3	mer 3	sam 3
sam 4	sam 4	mar 4	jeu 4	dim 4
dim 5	dim 5	mer 5	ven 5	lun 5
lun 6	lun 6	jeu 6	sam 6	mar 6
mar 7	mar 7	ven 7	dim 7	mer 7
mer 8	mer 8	sam 8	lun 8	jeu 8
jeu 9	jeu 9	dim 9	mar 9	ven 9
ven 10	ven 10	lun 10	mer 10	sam 10
sam 11	sam 11	mar 11	jeu 11	dim 11
dim 12	dim 12	mer 12	ven 12	lun 12
lun 13	lun 13	jeu 13	sam 13	mar 13
mar 14	mar 14	ven 14	dim 14	mer 14
mer 15	mer 15	sam 15	lun 15	jeu 15
jeu 16	jeu 16	dim 16	mar 16	ven 16
ven 17	ven 17	lun 17	mer 17	sam 17
sam 18	sam 18	mar 18	jeu 18	dim 18
dim 19	dim 19	mer 19	ven 19	lun 19
lun 20	lun 20	jeu 20	sam 20	mar 20
mar 21	mar 21	ven 21	dim 21	mer 21
mer 22	mer 22	sam 22	lun 22	jeu 22
jeu 23	jeu 23	dim 23	mar 23	ven 23
ven 24	ven 24	lun 24	mer 24	sam 24
sam 25	sam 25	mar 25	jeu 25	dim 25
dim 26	dim 26	mer 26	ven 26	lun 26
lun 27	lun 27	jeu 27	sam 27	mar 27
mar 28	mar 28	ven 28	dim 28	mer 28
	mer 29	sam 29	lun 29	jeu 29
	jeu 30	dim 30	mar 30	ven 30
	ven 31		mer 31	

	Vacances scolaires Zone B (sous réserve du calendrier de l'Education Nationale)
	Heures en centre
	Heures en entreprise